



Les services de garde

Symposium franco-québécois
23 & 24 octobre 2006
Montréal

Intervenante Cnaf : Edith Voisin



Des modes de garde

aux

modes d'accueil

Cette présentation a été effectuée le 23 octobre 2006, au cours du "Symposium franco-québécois sur le développement social local et le soutien aux familles" dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2006. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/jasp>.

Quelques chiffres pour caractériser le dynamisme de la natalité et de l'activité féminine



- **4 800 000** enfants de moins de 6 ans dont **2 300 000** ont moins de 3 ans ;
- Un taux de fécondité à **1,9** enfant par femme (deuxième pays d'Europe après l'Irlande) ;
- Un taux d'activité féminine élevé : **80 %** des 25-49 ans.

Un peu plus d'un million d'enfants
de moins de 3 ans
ont besoin d'un mode d'accueil



Pour y répondre, une offre d'accueil conséquente et diversifiée mais encore insuffisante



- 307 600 places d'accueil collectif ;
- près de 500 000 places chez les assistantes maternelles agréées ;
- des besoins d'accueil non couverts de l'ordre de 430 000 places.

Pour les 3-6 ans,

une offre autour de l'école
maternelle



Les constats aujourd'hui



- Des besoins qui :
 - ↪ continuent d'augmenter ;
 - ↪ se complexifient ;
 - ↪ se diversifient.
- Une inégale répartition des modes d'accueil sur le territoire ;
- Un contexte budgétaire de plus en plus contraint ;
- Une politique petite enfance « atomisée ».

La branche famille de la sécurité sociale constitue un acteur incontournable des politiques d'accueil des jeunes enfants



Deux missions :

- La gestion des prestations légales ;
- La mise en œuvre d'une politique d'action sociale.

La politique d'action sociale participe à la structuration d'une offre territoriale de service



- En matière d'accueil individuel ;
- En matière d'accueil collectif ;
- Dans le cadre d'une politique contractuelle.

En matière d'offre d'accueil individuel



- Les relais assistantes maternelles participent à la structuration de l'offre territoriale de service.

En matière d'offre d'accueil collectif



- Les aides à l'investissement permettent la création et l'aménagement de structures ;
- Les aides au fonctionnement constituent le socle de base du soutien aux équipements d'accueil.

Une politique contractuelle favorisant une offre globale et territoriale de service et d'équipements



- Lancée avec les collectivités territoriales ;
- Etendue aux entreprises ;
- Désormais ciblée selon les territoires.



Une politique en matière de petite enfance qui ne se réfère pas, en tant que telle, à une démarche de Dsl, mais qui s'en inspire largement.



Une démarche contractuelle qui suscite des dynamiques nouvelles et participe au développement local

- La création des commissions départementales d'accueil du jeune enfant ;
- Le développement de l'intercommunalité ;
- L'émergence du métier de coordonnateur petite enfance ;
- Des impacts positifs en terme d'emploi et d'aménagement du territoire.



**Toutefois, les familles
restent insuffisamment, voire pas
associées, aux projets territoriaux.**



En perspective

- La création d'un service public de la petite enfance.



Merci de votre attention